

CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR ÉDUCATION

Le nouveau collège Jean-Philippe-Rameau devient une référence nationale

Les personnels éducatifs ont profité des travaux pour modifier le système d'enseignement. La barrière tombe entre les professeurs et les collégiens. Les résultats suivent.

Samedi, les parents des collégiens de Jean-Philippe Rameau ont eu l'agréable surprise de découvrir l'établissement où leurs enfants étudient. Le collège est en chantier depuis la rentrée 2013. Sur les trois tranches de travaux engagées, deux sont achevées, la troisième sera disponible à la rentrée 2016. L'opération aura coûté 10 millions d'euros.

Du mobilier design

La principale, Valérie Lincot, a pris ses fonctions au début des travaux. Elle a géré les contraintes du chantier en déplaçant les cours dans des bungalows. Avec l'aide des personnels éducatifs, elle en a profité pour transformer radicalement le système d'enseignement en innovant avec l'aide de l'École Centrale et des industriels. Ses propositions ont fait l'unanimité auprès du Département et du Rectorat. On trouve, aujourd'hui, une mini-entreprise qui développe le projet

« C'est vraiment une belle réussite pour l'équipe enseignante »

Valérie Lincot,
principale du collège



■ Juliette, élève de troisième, présente la mini-entreprise qui développe le projet de fabrication d'un coussin réfrigérant. Photo Jean PHILIBERT

de fabrication d'un coussin réfrigérant, une salle ECLA dans laquelle l'enseignant est au milieu de ses élèves. Les collégiens sont également munis de tablettes individuelles. Ils disposent de salles de rencontres au mobilier design, de robots et d'autres particularités qui font du collège un précurseur en France.

Des changements qui portent leurs fruits. Les résultats 2015 sont encourageants puisque 87,5 % des élèves ont réussi leur brevet (50 % de mentions, dont 20 très bien) et 95 % des collégiens ont obtenu le certificat de formation générale (CFG).

« L'enseignant est proche de ses élèves »

« Marine entrera en 6^e en septembre. Notre aîné a quitté ce collège depuis quelques années. Aujourd'hui, l'établissement a une autre allure et le projet d'enseignement nous semble intéressant. Ce qui nous séduit, c'est la proximité de l'enseignant auprès de ses élèves dans des classes moins rigoristes qu'avant. »



■ Cette famille est emballée par le concept. Photo Jean PHILIBERT

ÉCULLY

Cinéma : 5^e édition de la fête du Court-métrage

Écullly Cinéma participe au Jour le plus court, la fête du court-métrage organisée par le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC). L'an dernier, cinq cents Écullois avaient découvert ces petits formats pleins de charme.

Jeudi 17 décembre à 20 heures : soirée d'ouverture, en présence de trois réalisateurs. De nombreuses surprises au programme. Entrée libre.

Vendredi 18 décembre, de 9 à 12 heures : matinée scolaire avec des films sélectionnés pour les écoliers, les collégiens et les lycéens, selon leur âge. Réservations auprès de Rodolphe Girard : cinema@ville-ecully.fr

Samedi 19 décembre à 18 h 30 : « L'apéro-courts », avec des films d'animation, fiction, documentaire, burlesque. Tous les types de « courts » dans une ambiance conviviale. Boissons et en-cas offerts. Entrée libre.

PRATIQUE Du jeudi 17 au samedi 19 décembre. Écullly cinéma, 21 avenue Édouard-Aynard. Tél. 04 78 33 64 33.



■ Un des courts-métrages projetés, *Simiocratie*. Photo DR

CHASSELAY

Dernier conseil municipal avant Noël ce lundi

La dernière réunion de l'année du conseil municipal aura lieu ce lundi à 20 h 30, à la mairie. Lors de cette séance, M. Blanchon présentera le Plan communal de sécurité (PCS). Ensuite, les élus désigneront un délégué titulaire et un suppléant au Syndicat intercommunal de la gestion des énergies de la région lyonnaise (Sigerly). Ils auront à se prononcer sur l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat de gaz, sur la participation à la réfection de la toiture à la copropriété « Le Promenoir », sur la suppression du Syndicat de gendarmerie de Limonest, sur celle du Syndicat des eaux du Val d'Azergues, sur l'approbation et l'autorisation de déposer l'Agenda sur l'accessibilité dans les bâtiments publics et sur le Projet du schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI).

PRATIQUE Lundi 7 décembre à 20 h 30, à la mairie.